

N°6

VUE D'ensemble

Janvier à Juin
2020

Bulles de campagne



L'offre d'accueil
de la **Petite
Enfance**

p.4
-5

Dossier Spécial :
**Territoire
Durable 2030**

p.10
-11

L'**harmonisation**
de la gestion des déchets
Les modalités de collecte
et de tri des déchets changent
au 1^{er} janvier 2020

p.16
-17

-  Retour en images.....page 3
-  Enfance-Jeunesse.....page 4-5
- L'offre d'accueil de la Petite Enfance sur le territoire Côte Ouest Centre Manche
 - La Semaine Nationale de la Petite Enfance
 - La Charte avec les Familles
 - Le Guide Famille 2020 du territoire
-  Cohésion sociale.....page 6
- Le Plan Local Autonomie (PLA) poursuit ses actions et développe le Bien Vivre Ensemble
-  Culture.....page 7
- C'est le moment de jouer à la Ludothèque !
 - Les spectacles 2020 de Villes en Scène sur le territoire
 - Focus sur... la lecture publique
 - Retour sur... Illustr'automne
-  Sports.....page 8
- L'agenda 2020 du service des Sports
 - Nouvel animateur au service des Sports
-  Développement durable et transition énergétique.....page 9
- Une Plateforme de Mobilité expérimentale
 - Bulles de campagne 2020
-  Dossier spécial :
Territoire Durable 2030.....page 10-11
- Côte Ouest Centre Manche, un « Territoire Durable 2030 »
-  Affaires économiques.....page 12
- Valentin BIVILLE Fondateur SARL
-  Travaux et services techniques.....page 13
- Les travaux au siège communautaire
 - La mise en accessibilité des équipements communautaires
-  Environnement.....page 14-17
- Recrutement d'un technicien «Bocage» par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
 - De nouveaux agents au service environnement
 - Rappel des obligations sur l'entretien des cours d'eau
 - Les travaux de restauration de cours d'eau : où en sont les travaux ?
 - L'harmonisation de la gestion des déchets
 - Les déchetteries
 - Quels sont les changements au 1^{er} janvier 2020 ?
-  Services à la population et communication.....page 18-19
- Trois pôles de proximité au service des habitants à La Haye, Lessay et Périers
 - Déménagement de l'EPN à Périers
-  Infos pratiques.....page 20
-  Aménagement du territoire.....page 20
- PLUi de l'ancienne Communauté de Communes de Sèves-Taute

VUE D'ensemble Bulletin communautaire #6 - Janvier à Juin 2020

Communauté de Communes



Direction de publication : Henri LEMOIGNE
Coordination : David CERVANTÈS
Comité de rédaction : Commission Communication
Conception : Service communication
Photographies : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche sauf mention contraire
Impressions : Le Révérend (Valognes)
Tirage : 13 200 exemplaires



L'imprimerie Le Révérend (Valognes) est certifiée **Imprim'Vert** c'est-à-dire qu'elle utilise des encres végétales et tous ses déchets sont recyclés. Le bulletin communautaire a été imprimé sur du papier certifié **PEF** c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement.



www.cocm.fr

BULLES DE CAMPAGNE
LE 2 JUIN 2019 À PIROU

Les familles du défi
« Objectif Familles :
Zéro Déchet »

RETOUR EN IMAGES...



OUVERTURE
DE LA SAISON 2019-2020
DE VILLES EN SCÈNE
LE 25 SEPTEMBRE 2019
À LESSAY



© Conseil départemental de la Manche - Soizic LAIRE

INAUGURATION
DE LA SALLE SPORTIVE
COMMUNAUTAIRE
LE 25 OCTOBRE 2019
À CRÉANCES

3

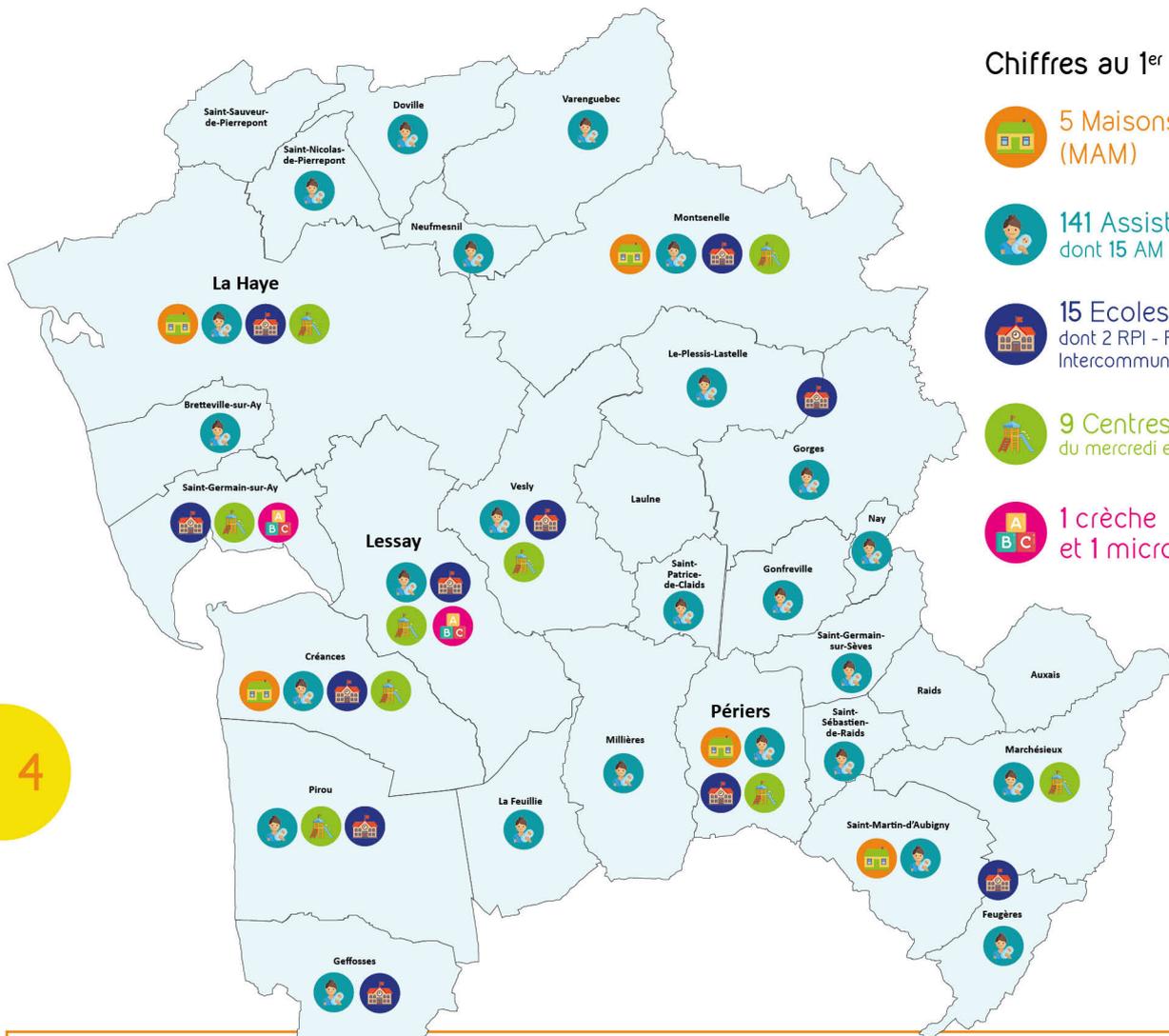


ESCAPE GAME
LE 30 OCTOBRE 2019
À L'ABBATIALE
DE LESSAY





L'offre d'accueil de la **Petite Enfance** sur le territoire Côte Ouest Centre Manche



Chiffres au 1^{er} novembre 2019

 5 Maisons Assistants Maternels (MAM)

 141 Assistants Maternels (AM)
dont 15 AM en MAM

 15 Ecoles maternelles
dont 2 RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal

 9 Centres de loisirs maternels
du mercredi et des vacances scolaires

 1 crèche
et 1 micro-crèche

4

Pour + de renseignements
contactez les responsables des Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Karine LENESLEY
au Pôle communautaire à La Haye
02 33 07 40 54
petiteenfancelahaye@cocm.fr

Laure POTEY
à la Maison du Pays de Lessay
02 33 46 84 69
ram@maisondupaysdelessay.fr

Nathalie MORIN
au Pôle communautaire à Périers
02 33 76 58 69
petiteenfanceperiers@cocm.fr

**SEMAINE
NATIONALE
DE LA
PETITE
ENFANCE**
La petite enfance en grand

Du 22 au 29 mars 2020

Semaine Nationale de la Petite Enfance

Ateliers pour les familles et enfants de 0 à 6 ans
sur le territoire Côte Ouest Centre Manche

Thème 2020 : « S'Aventurer ! »

Programme disponible dès Février 2020 !



La Charte avec les Familles

2019 : diagnostic pour et avec les Familles

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et la Mutualité Sociale Agricole ont établi, avec les élus et les acteurs locaux (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, agents d'accueil et associations), mais aussi avec les familles, un **diagnostic** en 2019. L'objectif était de mesurer la connaissance et l'utilisation par les familles des services et activités de la Communauté de Communes, puis d'identifier les attentes et les besoins de chacun. Ainsi, des outils ont été mis en place : des temps d'échanges, un arbre des possibles et un questionnaire « À l'écoute des Familles ».

Le questionnaire A l'écoute des familles

- **14,5 %** de participation des familles du territoire soit 539 familles
- **Le résultat** du questionnaire est disponible sur www.cocm.fr



L'Arbre des possibles

Afin de libérer la parole et faciliter l'expression des familles, un arbre des possibles a été mis en place dans certains lieux du territoire. Grâce à cet outil ludique, chaque personne a pu inscrire une envie sur un des thèmes proposés : école, éducation, travail, relations aux autres, familles, loisirs, solidarité, bien-être, internet...



2020 : perspectives

- **Janvier - Avril** : Finalisation du diagnostic
- **Mai - Juin** : Présentation du diagnostic lors de temps festifs avec les habitants et les partenaires
- **Juin - Août** : Priorisation des besoins
- **Septembre - Décembre** : Définition et validation d'un plan d'actions

5

Le Guide Famille 2020 du territoire



La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, la Maison du Pays de Lessay et Familles Rurales de Marchésieux ont travaillé à la constitution d'un guide dédié aux familles du territoire communautaire. Ce guide présente ainsi l'ensemble des services auxquels les familles peuvent avoir recours sur le territoire :

- faire garder son enfant
- les temps scolaires

- les temps autour de l'école
- les temps de loisirs
- les informations familles...

Ce guide sera disponible dans les pôles de proximité à La Haye, Lessay et Périers, mais aussi chez un ensemble de partenaires.

Retrouvez la liste des partenaires et une version numérique du guide sur www.cocm.fr



Le Plan Local Autonomie (PLA) poursuit ses actions et développe le Bien Vivre Ensemble

L'accès aux outils numériques



La Communauté de Communes a fait l'acquisition de 15 tablettes numériques grâce à une aide financière de la conférence des financeurs de la Manche. Un panel d'utilisateurs seniors a participé à des groupes de travail avec les médiateurs numériques des trois

6

Espaces Publics Numériques (EPN) du territoire afin de découvrir l'outil et mettre en avant des applications ainsi que des sites internet utiles et ludiques.

Si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez bénéficier de la mise à disposition gratuite de tablettes numériques, contactez votre EPN (infos page 20). Les médiateurs numériques pourront également vous proposer une formation (tarifs disponibles dans les EPN) et vous donner le guide d'utilisation avec les applications sélectionnées par le panel.

L'Assemblée pour le Bien Vieillir

Vous souhaitez rejoindre
l'Assemblée pour le Bien Vieillir ?

Contactez-nous

Cette instance consultative réunit 30 bénévoles ayant pour missions de :

- Faire remonter les besoins et les attentes des habitants ;

- Evaluer les actions mises en place dans le cadre du Plan Local Autonomie et les initiatives en faveur des seniors ;
- Proposer des actions contribuant au mieux vivre ensemble.

Le sport santé



La prévention et la promotion de la santé sont des enjeux importants surtout pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Deux animateurs sportifs territoriaux, soutenus par des équipes soignantes pluridisciplinaires (infirmiers, ergothérapeutes, médecins, aides-soignants...), interviennent chaque semaine sur l'ensemble des EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et EHPA (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées) du territoire et la résidence autonomie. Ils proposent aux résidents des séances d'APA (Activités Physiques Adaptées).

Référente Prévention Senior

Anne FAUVEL, référente prévention senior, peut être sollicitée pour apporter une réponse individualisée à chaque senior en perte d'autonomie ou toute personne souhaitant des informations sur le sujet. Depuis 2 ans, elle a accompagné plus de 530 personnes et mené près de 400 entretiens (80 % de visites à domicile, hôpitaux, établissements médico-sociaux...). Vous pouvez contacter Anne FAUVEL au 02 33 76 10 50 ou par mail à afauvel@cocm.fr.

Coordinatrice Plan Local Autonomie, chargée de la vie sociale des seniors

L'objectif est de faire du PLA un outil de développement local et de renforcer et favoriser la vie sociale des personnes. Stéphanie LEVALLOIS, en poste depuis le mois d'août, s'attachera à :

- Coordonner l'ensemble des actions initiées dans le cadre du PLA, soutenir les initiatives locales et mettre du lien entre tous les partenaires pour favoriser la duplication des bonnes pratiques ;
- Soutenir et mettre en place les actions intergénérationnelles permettant de valoriser les compétences et les échanges de savoirs.



Stéphanie LEVALLOIS

Coordinatrice Plan Local Autonomie
Chargée de vie sociale des seniors

02 33 76 50 95 - slevallois@cocm.fr



C'est le moment de jouer à la **Ludothèque** !

La ludothèque à Périers est un espace dédié aux jeux : animations, emprunts ou jeux sur place... Des Party Ludo vous sont également proposées. Elles sont gratuites et ouvertes à tous, petits et grands, adhérents ou non.

Les **Party Ludo** à venir...

- **Samedi 25 janvier 2020** - 14h à 18h
Constructions à gogo !
- **Vendredi 28 février 2020** - 20h à minuit
Les grands classiques
- **Samedi 21 mars 2020** - 14h à 18h
Aux portes de la technologie
- **Vendredi 24 avril 2020** - 20h à minuit
Tournois et jeux de stratégie
- **Samedi 16 mai 2020** - 14h à 18h
Jeux XXL
- **Vendredi 12 juin 2020** - 20h à minuit
Avis de recherche

LUDOTHÈQUE
4 place du Fairage
50190 PERIERS
02 33 76 73 35
ludotheque@cocm.fr



Les spectacles 2020 de **Villes en Scène** sur le territoire

Chaque année, la Manche vous propose une saison culturelle diversifiée (danse, cirque, théâtre, musique...) près de chez vous à tarif attractif : de 4 à 9 € (Spot 50 et Va'Partout acceptés). Renseignements et réservations par téléphone **02 33 76 10 53**.

Toutes les informations sur www.cocm.fr

ILIADE

de la compagnie Abraxas
Show mythologique
Vendredi 17 janvier 2020
20h30 à Lessay

STATIC

de Monki Business
Cirque contemporain
Mardi 17 mars 2020
20h30 à Lessay

BLACK BOY

du Théâtre du Mantois
Concert dessiné
Mercredi 27 mai 2020
20h30 à Lessay

Focus sur... la **lecture publique**

Près de 10 bibliothèques et médiathèques municipales, ainsi qu'une bibliothèque associative sont présentes sur le territoire Côte Ouest Centre Manche. Consultation sur place, emprunts de livres, médias... et des animations vous sont proposés tout au long de l'année. Renseignez-vous dans vos bibliothèques/médiathèques de Bretteville-sur-Ay, Créances, La Haye, Lessay, Marchésieux, Millières, Périers, Pirou, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Price-de-Claids et Vesly. La Communauté de Communes accompagne également ces structures avec la mise en place d'animations gratuites et ouvertes à tous.



Retour sur... **Illustr'automne**

En octobre et novembre 2019, les bibliothèques vous ont proposé un large choix d'animations sur le thème de l'illustration des livres et des jeux. Ateliers créatifs, soirées jeux, lectures animées et expositions étaient au programme. En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Manche, l'illustratrice-photographe Aude LEONARD est venue 4 jours sur notre territoire pour vous proposer 7 ateliers de découverte de son art en créant un jeu de l'oie, des cartes de jeu... Ces derniers ont rencontré un franc succès, en affichant complet !



L' Agenda 2020 du service des Sports

12-17
ans

Sorties Ados Club

Karting, laser game...

8-16
ans

Sports Vacances

SORTIE du Mardi 18 février 2020

- **Rencontre avec les jeunes**
Samedi 18 janvier 2020 à 11h au pôle à La Haye
pour définir la Sortie Ados Club
- **Inscriptions Samedi 1^{er} février 2020**
de 10h30 à 12h au pôle à La Haye

SORTIE du Mardi 21 avril 2020

- **Rencontre avec les jeunes**
Samedi 7 mars 2020 à 11h au pôle à La Haye
pour définir la Sortie Ados Club
- **Inscriptions Samedi 4 avril 2020**
de 10h30 à 12h au pôle à La Haye

SORTIE du Mardi 7 juillet 2020 et du Mardi 21 juillet 2020

- **Rencontre avec les jeunes**
Samedi 20 juin 2020 à 11h au pôle à La Haye
pour définir la Sortie Ados Club
- **Inscriptions Samedi 4 juillet 2020**
de 10h30 à 12h au pôle à La Haye

SPORTS VACANCES au pôle à La Haye du Lundi 17 au Vendredi 21 février 2020

- **Inscriptions à partir du 27 janvier 2020**

SPORTS VACANCES au pôle à La Haye du Lundi 20 au vendredi 24 avril 2020

- **Inscriptions à partir du 23 mars 2020**

SPORTS VACANCES au pôle à La Haye du Lundi 6 au Vendredi 31 juillet 2020

- **Inscriptions à partir du 8 juin 2020**

INSCRIPTIONS aux dates indiquées
dans la limite des places disponibles

> 02 33 07 48 88 <

OUVERT À TOUS LES JEUNES
du territoire Côte Ouest Centre Manche

Nouvel animateur au service des Sports



Benjamin LAVENANT
Animateur sportif
au service des Sports

Benjamin LAVENANT est arrivé au Service des Sports depuis le 1^{er} septembre 2019. Titulaire d'une licence STAPS mention Activités Physiques Adaptées et Santé, il aura différentes missions.

L'encadrement

- de séances de **l'éveil sportif** ;
- d'**activités sportives** pendant les vacances scolaires (renfort).

de séances d'Activités Physiques Adaptées :

- > dans les EHPAD à Créances, La Haye, Lessay et Périers ;
- > dans les Maisons de Retraite à Lithaire, Prétôt et Neufmesnil ;
- > à la Résidence Autonomie de La Haye.

L'animation

- de l'école du Football du Groupement de Football Mer, Mont, Marais à La Haye ;
- des NAP (Nouvelles Activités Péricolaires) dans les écoles du secteur de La Haye.



Une **Plateforme de Mobilité** expérimentale pour aider les habitants à trouver des solutions de mobilité

Depuis le 15 novembre 2018, la Communauté de Communes s'est positionnée en faveur de l'expérimentation d'une **plateforme de mobilité** qui commencera au **1^{er} trimestre 2020** pour une durée de **3 ans**. Mise en place avec le soutien de partenaires locaux, elle consiste en un ensemble de dispositifs et d'aides visant à fournir aux habitants des **solutions de mobilité**.

Des aides aux habitants

Ces aides s'adresseront à **l'ensemble des habitants** : jeunes, familles, personnes âgées, actifs comme non actifs, etc. Vous pourrez utiliser les services de la plateforme dans les cas où :

- Vous n'avez pas ou plus de véhicule pour vous rendre au travail ;
- Vous avez besoin d'acquérir ou d'entretenir un véhicule à moindre coût ;
- Vous êtes jeune et n'avez pas le permis de conduire pour accéder à vos activités culturelles ou de loisir ;
- Vous ne vous sentez pas en confiance pour vous déplacer de façon autonome sur le territoire ;

- Vous avez besoin d'aide pour vous repérer dans les solutions de transport disponibles sur le territoire ;
- Vous avez besoin de soutien humain pour passer le code de la route ou le permis de conduire ;
- Vous ne vous sentez plus en capacité pour vous déplacer tout seul sur le territoire.

Des solutions personnalisées

À partir du 1^{er} trimestre 2020, vous pourrez vous adresser à Coralie MARBOEUF, **Coordinatrice mobilité** de la Communauté de Communes. Elle vous **orientera vers des entretiens individuels** avec un conseiller en mobilité qui vous proposera des **solutions de mobilité personnalisées** :

- Prêt de véhicules à 2 et 4 roues à tarifs sociaux ;
- Transport à la demande ;
- Soutien humain au code de la route et au permis de conduire ;
- Conseils en mobilité : micro-crédits, information sur les offres

de transports disponibles, démarches administratives ;

- Ateliers collectifs : covoiturage, sécurité routière, démarches administratives...
- Garage solidaire pour réparer à moindre coût son véhicule.

Une plateforme rendue possible grâce à des soutiens financiers

La plateforme bénéficiera d'un soutien financier de :

- **l'Union Européenne** ;
- **l'Etat** entre autres par le label France Mobilités, qui s'adresse aux acteurs développant des solutions de mobilité innovantes ;
- **la Région Normandie** ;
- **du département de la Manche**.

L'étude de faisabilité de la plateforme a été financée à 65,53 % par les fonds TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) du Ministère de la Transition Ecologique et solidaire.



Coralie MARBOEUF

Coordinatrice mobilité

02 33 45 50 50 - mobilite@cocm.fr



Réservez votre **samedi 6 juin 2020**
pour la **8^{ème}** édition du festival
Bulles de Campagne

de 10h à 17h au Parc Tollemer à **Périers**
sur l'Alimentation et les Circuits Courts

C'est
gratuit !



Dans le cadre de sa démarche Territoire Durable 2030 (TD2030) initiée en juin 2018, la Communauté de Communes bénéficie, pendant 3 ans, de l'accompagnement technique et financier de la

Région Normandie pour élaborer une stratégie de développement durable globale, transversale et ambitieuse à l'échelle de Côte Ouest Centre Manche. Au travers de son engagement dans cette démarche,

la volonté de la collectivité est de réunir les personnes et structures motivées afin de co-construire un projet de territoire durable, avec une ambition partagée, à l'horizon 2030.

Pour ce faire, la Communauté de Communes a d'abord souhaité sensibiliser et former les élus et les agents au développement durable. L'enjeu est d'intégrer cette vision dans l'ensemble de ses missions, de ses projets et en particulier dans les thématiques suivantes :

Économie circulaire

Intégrer l'économie circulaire dans les pratiques du territoire

Biodiversité

Elaborer une stratégie trame verte et bleue à l'échelle du territoire

Littoral

Anticiper les conséquences du changement climatique sur le littoral

Mobilité pour tous

Plateforme de mobilité (+ d'infos page 9)

TD 2030 Formation et actions internes à la collectivité

Énergie

Elaborer une stratégie ambitieuse de transition énergétique

Économie Sociale et Solidaire

Accompagner le développement de tous les acteurs professionnels (entreprises, associations, coopératives)

Enfance Jeunesse

Projet éducatif Local : mise en cohérence des trois temps éducatifs de l'enfant et du jeune dans le domaine familial, scolaire et de loisirs

Tourisme durable

Appuyer un développement touristique respectueux du caractère rural et naturel du territoire

Pour construire ce projet de territoire durable à l'échelle de Côte Ouest Centre Manche, la Communauté de Communes souhaite mobiliser ses acteurs locaux : habitants, agriculteurs, associations, entreprises, commerçants, artisans, etc. Les actions qui seront mises en œuvre correspondent aux réalités du territoire et aux attentes de ceux qui les porteront et les feront vivre. Pour ce faire, différentes initiatives ont déjà été engagées :

Création d'un Conseil de Développement Durable

+ d'infos : www.cocm.fr

Mise en place d'une Charte avec les Familles

+ d'infos : page 5

Création d'une Assemblée pour le Bien Vieillir

+ d'infos : page 6



La transition énergétique avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial. Sa finalité est de **contribuer à la lutte contre le changement**

climatique et d'en **anticiper les conséquences à l'échelle locale** afin d'adapter le territoire. Un diagnostic a été réalisé sur les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et le potentiel de développement des énergies renouvelables... Sur cette base, les

élus vont adopter, au 1^{er} trimestre 2020, une stratégie pour atteindre les objectifs nationaux de **réduction de ces consommations et de ces émissions**. Les habitants et acteurs du territoire seront ensuite concertés et invités à co-construire un **programme d'actions** concrètes.

L'économie circulaire, nouvelle forme d'économie plus sobre en ressources

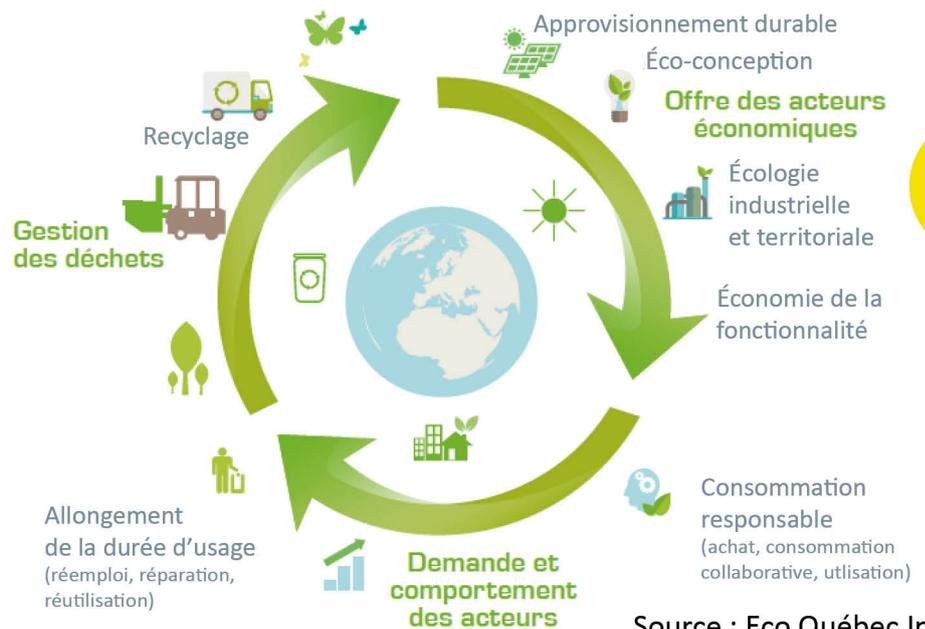
L'économie circulaire vise à passer d'une économie linéaire (extraire-produire-consommer-jeter) à une utilisation plus sobre des ressources. L'objectif étant de **consommer moins mais mieux**, de mieux produire, de mieux gérer nos déchets et de moins en produire.

Nouvelle chargée de mission

Cloé MALNAR, chargée de mission économie circulaire, a rejoint les équipes de la Communauté de Communes en partenariat avec Coutances, mer & bocage. Son objectif : permettre l'intégration de l'Economie Circulaire dans les pratiques des deux collectivités, et accompagner les différents acteurs (professionnels, structures publiques, bénévoles, population etc.) dans sa mise en place sur le territoire. Elle a animé des temps d'échange avec les entreprises des deux collectivités et poursuivra avec d'autres acteurs pour identifier des actions à mener.

L'association **AFERE** est un des acteurs du territoire à s'inscrire dans la dynamique de l'économie circulaire. Par son activité de collecte, de transformation et de vente (à petits prix !), ces vêtements et tissus sont réemployés et bénéficient d'une seconde vie !

Les trois piliers clés de l'économie circulaire



Source : Eco Québec Info



Cloé MALNAR
Chargée de mission économie circulaire
02 33 45 50 50 - cmalnar@cocm.fr

Économie et tourisme : une stratégie d'attractivité basée sur la qualité et l'exemplarité

La Communauté de Communes a souhaité se doter d'une stratégie de développement économique et touristique durable. Pour ce faire, des ateliers d'échanges avec des

entreprises, des socio-professionnels du tourisme et des partenaires institutionnels ont été organisés. Ils ont permis d'identifier les atouts, les besoins et les enjeux du territoire

afin que celui-ci reste attractif pour les habitants, les actifs, les entreprises et les touristes. La stratégie du territoire sera finalisée et présentée au 1^{er} trimestre 2020.

Valentin BIVILLE Fondeur SARL Une petite entreprise aux grands projets

Valentin BIVILLE a démarré son activité de métallerie / chaudronnerie décorative et fonderie d'art en 2011 dans un local appartenant à sa famille rue Alfred Renault à Périers.

Une activité reconnue à l'international

Passionné et talentueux, Valentin BIVILLE s'est rapidement forgé une solide réputation et a progressivement développé une clientèle variée. Aujourd'hui, il travaille avec des artistes pour lesquels il réalise des sculptures en bronze, il collabore avec des décorateurs d'intérieurs pour réaliser les pièces de mobilier qui partent jusqu'aux Etats-Unis, il répond à des commandes publiques et privées locales (réalisation de la patine du monument aux morts de Périers) et internationales. Il a même conçu sa propre ligne de mobiliers et luminaires.

12

En 2018, face à cet accroissement d'activité, il s'est associé à son frère Firmin pour créer une Société A Responsabilité Limitée (SARL) et s'est lancé à la recherche d'un nouveau bâtiment leur offrant davantage d'espaces de travail et de stockage.

Une entreprise située à Périers

Le calendrier faisant bien les choses, le bâtiment relais communautaire situé dans la zone d'activités de la Mare aux Raines à Périers se libérait à la fin de l'année 2018. Constitué de bureaux et d'un espace atelier de plus de 400 m², ce bâtiment est loué aux entreprises souhaitant débiter ou asseoir leur activité avant de se fixer de manière plus durable.

C'est exactement ce qu'il fallait à Valentin et Firmin BIVILLE qui s'y sont installés en décembre 2018. La surface du bâtiment leur a permis de développer l'ensemble de leurs activités dans des conditions idéales pour travailler leurs matériaux.



Thermolaquage

Pour Valentin BIVILLE, c'est « une étape avant d'avoir notre propre bâtiment ». De plus, l'emplacement en zone d'activités « facilite la logistique mais aussi l'entraide avec les voisins ». Cela leur a aussi permis d'accueillir un jeune en apprentissage.



Verrière sur mesure
en acier thermolaqué

Une activité engagée

Valentin et Firmin BIVILLE espèrent obtenir le label « Entreprise du patrimoine vivant » qui distingue les entreprises au savoir-faire d'excellence. Par ailleurs, ils « se donnent cinq ans pour alléger au maximum l'impact environnemental de l'entreprise ».

Fiers de leur savoir-faire et désireux de le faire connaître, les deux frères ouvrent les portes de leur entreprise lors de visites organisées chaque été. « C'est l'occasion pour les habitants et les touristes de venir découvrir les moyens de production et les réalisations ». Le programme de visite est disponible en office de tourisme.



Création de la devanture métallique style 1900 pour le futur espace exposition de l'entreprise à Périers. Photo prise dans l'atelier relais de la Zone d'Activités La Mare aux Raines à Périers.



Les travaux au siège communautaire

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche dispose d'un patrimoine conséquent pour exercer ses compétences, que ce soit notamment pour :

- Favoriser la présence médicale et paramédicale : 2 pôles de santé et une maison médicale ;
- Favoriser la pratique du sport : 3 gymnases, 2 salles sportives, 3 complexes sportifs, un golf et une salle de tennis couvert
- Participer à l'accueil de la petite enfance.

De plus, en tant que lieux d'accueil de services publics, les pôles communautaires situés à La Haye, Lessay et Périers demeurent des services de proximité pour les habitants du territoire et les visiteurs de passage.

Meilleures conditions d'accueil

Dans ce cadre, le siège de la Communauté de Communes, qui abritait dans le passé l'internat du collège voisin, a été rénové afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux usagers, aux associations et aux agents de la collectivité. Ainsi, des bureaux pour le service des sports ont été aménagés dans l'ancien logement



Nouveau bureau pour le service des sports

du gardien, d'autres ont été agrandis et un nouvel espace situé à l'accueil permet de recevoir du public avec plus de confidentialité.

Des normes indispensables

Parallèlement, ces aménagements ont été l'occasion de revoir les dispositifs de sécurité incendie en fonction du classement du bâtiment ainsi que de rendre accessible l'ensemble du bâtiment et des espaces publics attenants.

Outre la modification des accès extérieurs au bâtiment, ces travaux d'accessibilité ont ainsi consisté à supprimer des aménagements ne répondant plus aux normes, à revoir la distribution et le modèle des appareils sanitaires

et de certains mobiliers pour garantir leur utilisation par tous et à adapter les équipements d'accès aux étages (escaliers, ascenseur) par la pose de différents dispositifs tactiles et visuels facilitant leur emploi.



Corridor desservant les nouveaux bureaux

13

La mise en accessibilité des équipements communautaires

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pou-

voir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées. Dans ce cadre, si les bâtiments récemment construits par la collectivité sont nécessairement aux normes « accessibilité », ce n'est pas le cas pour les équipements plus anciens. Ces derniers ont donc été inscrits, par les Communautés de Communes histo-

riques, dans des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP). Aussi, après le siège communautaire, sera étudiée la mise en accessibilité du gymnase communautaire de Périers et du Pôle Politiques Publiques situé à Lessay.



Martin GOSSELIN
mgosselein@parc-cotentin-bessin.fr
02 33 71 62 41

Recrutement d'un technicien « bocage » par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Fortement impliqué dans la réhabilitation du bocage depuis sa création en 1991, le Parc a recruté en septembre 2019 un technicien « Bocage ». Martin GOSSELIN sera partagé, pendant 3 ans, entre les Communautés de Communes de la Baie du Cotentin et de la Côte Ouest Centre Manche et aura ainsi pour principal objectif la sauvegarde des haies bocagères. Ses missions sur le territoire **Côte Ouest Centre Manche** consisteront notamment à :

Sensibiliser les agriculteurs, les élus et les habitants aux rôles hydrologique, écologique, paysagers et économiques des haies

Former puis inciter les agriculteurs à restaurer les haies anciennes dégradées

Réaliser, dans certaines exploitations agricoles, un diagnostic des haies puis mettre en place un Plan de Gestion du Bocage impliquant, sur 3 ans, la replantation de haies nouvelles

Animer une commission « Bocage » dans l'objectif d'émettre notamment des propositions sur la prise en compte des haies bocagères dans les documents d'urbanisme

Participer à l'élaboration du volet « Bocage » de la stratégie Trame Verte et Bleue
+ d'infos sur la stratégie sur www.trameverteetbleue.fr

Expérimenter dans les plantations de nouvelles essences susceptibles de s'adapter au changement climatique et en assurer le suivi

Mener des actions ponctuelles de plantation afin d'impliquer les écoles et collèges

14

De nouveaux agents au service environnement

Afin de pouvoir mieux répondre aux besoins du territoire, la direction des services techniques et de l'environnement s'est réorganisée avec notamment la création d'un poste de **responsable environnement**, occupé depuis mi-août 2019 par Claire ANDRIEUX. Ses missions s'articulent autour de :

- la mise en œuvre des compétences GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations),
- la protection et mise en valeur du cadre de vie (littoral et espaces naturels)
- le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Depuis début juin, un nouveau technicien, Alexandre DELISLE, vient renforcer l'équipe du SPANC constituée d'une technicienne et d'une assistante administrative à mi-temps. Alexandre est principalement

affecté sur les communes autour de Périers pour les diagnostics, les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien. Il informe les usagers en matière d'assainissement.



Claire ANDRIEUX
Responsable Environnement
02 33 45 50 50 - candrieux@cocm.fr



Alexandre DELISLE
Technicien SPANC
spanc@cocm.fr

Rappel des obligations sur l'entretien des cours d'eau

¹Art. L.215-14 du Code de l'environnement, précisé par l'arrêté préfectoral réglementant l'entretien des cours d'eau n°07-566

L'attribution de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux communautés de communes n'a pas dépossédé les propriétaires riverains de cours d'eau non domaniaux de leurs obligations d'entretien régulier.

Conformément à la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006¹, les propriétaires riverains de cours d'eau demeurent ainsi toujours tenus de :

- Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre ;
- Permettre l'écoulement naturel des eaux ;
- Contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique.

L'entretien des cours d'eau est effectué par la collectivité pour les projets d'intérêt général.

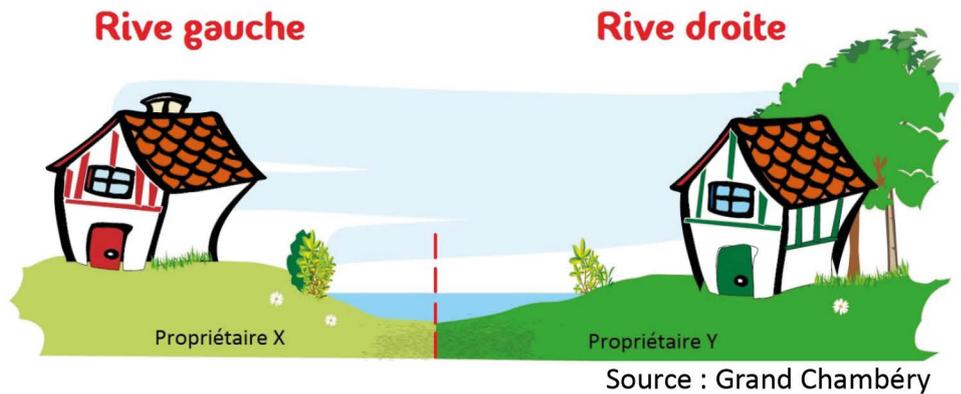
Pour toutes questions, les techniciens rivières de la Communauté de Communes sont à votre disposition :

Julien ENDELIN 06 08 92 77 80

Jérémy GOUBERT 06 76 95 19 81

Pour en savoir plus : Guide d'entretien des cours d'eau de la Manche sur le site internet du département

www.manche.gouv.fr/content/download/29954/215604/file/Guide-entretien-cours-deau-versionfinale.pdf



Les travaux de restauration de cours d'eau : Où en sont les travaux ?

La tranche 2 du programme de restauration des cours d'eau sur les bassins de la Sèves et de la Taute s'est poursuivie et achevée en fin d'année 2019. Au total, 30 km ont été restaurés, sur les territoires des Communautés de Communes Côte Ouest Centre Manche et Coutances Mer et Bocage (emploi mutualisé du technicien rivière).

Les travaux sur la végétation (débroussaillage et restauration de la ripisylve*) se sont déroulés sur 14,5 km de berges. 70 embâcles* ont été extraits. Afin de lutter contre le piétinement du bétail sur les berges, le programme a permis d'installer 6,7 km de clôtures et 25 systèmes d'abreuvement.

Le programme donne lieu à des actions de restauration de la continuité écologique et de renaturation des cours d'eau altérés par des aménagements obsolètes (buses trop petites par exemple).

Ces actions permettent à la fois de favoriser de meilleurs écoulements et d'en améliorer la qualité biologique. À cet effet, 19 dispositifs de franchissement ont été installés (aussi bien pour le passage des engins que pour celui des bovins).

Une troisième tranche de travaux a débuté en fin d'année 2019. Elle concerne la Meule, la Liotterie et une partie de la Taute (du lieu-dit

« Le petit Moulin » à Saint-Sauveur-Lendelin jusqu'à la D412 au « Moulin de Manne »).

***Ripisylve** : végétation bordant les milieux aquatiques. Elle peut former un liseré étroit ou un corridor très large. Ce mot vient de "ripa" qui veut dire rive et de "sylva" qui veut dire forêt.

***Embâcle** : formation d'un amoncellement qui obstrue un cours d'eau

Restauration de la végétation et pose de clôtures sur le cours d'eau Le Briquebost à Gorges



AVANT



APRES



L'harmonisation de la gestion des déchets

Les modalités liées aux déchets sont différentes sur le territoire communautaire. En effet, issue d'une fusion, la Communauté de Communes exerce la compétence « **collecte et traitement des déchets** » sur les secteurs de La Haye et de Lessay. Sur le secteur de Périers, une partie des compétences liées aux déchets a été transférée au Syndicat Mixte du Point Fort. L'augmentation programmée des taxes d'Etat, et notamment celle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui s'applique au traitement des ordures ménagères et des encombrants, va fortement impacter les coûts de traitement des déchets (TGAP : 17 € la tonne

en 2019, 65 € le tonne annoncé pour 2025). La Communauté de Communes s'engage depuis l'automne 2018 à harmoniser la gestion des déchets sur son territoire pour :

- **se mettre en conformité avec la réglementation** : l'un des objectifs de la loi de transition énergétique est l'extension progressive des consignes de tri des emballages en plastique avant 2022 ;
- **favoriser le tri** pour stabiliser les coûts en apportant un niveau de service au moins équivalent aux habitants.

Les différentes pistes de réflexion étudiées par les élus communautaires, concernant la collecte et le tri des déchets, ont mené à :

- **la mise en place de l'extension des consignes de tri** ;
- **l'harmonisation des schémas de collecte** ;
- **la modification des fréquences de collecte des déchets** au plus près des habitations ;
- **la mise en place des sacs transparents** favorisant le geste de tri.

16



Et le compostage, vous y avez pensé ?

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Mettez vos épluchures de fruits, de légumes, vos coquilles d'œuf, votre marc de café... mais aussi vos tontes de pelouse, vos feuilles mortes, vos fleurs fanées... dans un composteur ou en tas dans votre jardin.

Cela vous permettra de :

- réduire le poids de vos ordures ménagères d'environ 30 % ;
- éviter des voyages à la déchetterie ;
- obtenir un engrais destiné à vos propres besoins de jardinage.

Vous préserverez ainsi l'environnement tout en faisant des économies.

Pour acquérir un composteur
Rendez-vous sur www.cocm.fr

Les déchetteries

L'harmonisation de la gestion des déchets passe également par celle du fonctionnement des déchetteries :

- un **règlement intérieur unique** dans les déchetteries communautaires de Créances et de La Haye depuis le mois de septembre 2018 ;

- des conditions de tri similaires à compter du 1^{er} janvier 2020 pour faciliter le tri par les usagers.

De plus, pour limiter les coûts, les tontes de pelouse collectées dans les déchetteries à Créances et à La Haye seront directement envoyées vers une unité locale de méthanisation située sur le territoire

communautaire. Une plateforme de branchages, similaire à celle de La Haye, va être créée sur Créances. Elle permettra le broyage sur place.

La déchetterie à Périers est gérée par le Syndicat Mixte du Point Fort :
0 800 05 33 72.

Quels sont les **changements** au 1^{er} janvier 2020 ?

Les secteurs de **La Haye et Lessay**

Communes concernées : Bretteville-sur-Ay, Créances, Doville, Geffosses, La Feuillie, La Haye (*Baudreville, Boville, Glatigny, La Haye-du-Puits, Mobeqa, Montgardon, Saint-Rémy-des-Landes, Saint-Symphorien-le-Valois, Surville*), Laulne, Lessay (*Angoville-sur-Ay et Lessay*), Millières, Montsenelle (*Coigny, Lithaire, Prétôt Sainte-Suzanne, Saint-Jores*), Neufmesnil, Pirou, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Patrice-de-Claids, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Varengebec et Vesly.



Dès le 1^{er} janvier 2020

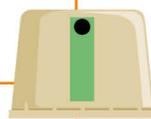
- Mise en place de **sacs transparents** pour les **ordures ménagères** !
- Tous les **papiers** et tous les **emballages** dans le **sac jaune** !

L'extension des consignes de tri et la collecte des papiers et des emballages en mélange vont simplifier le tri. Couplées à la mise en place de sacs transparents pour les ordures ménagères et à la réduction des fréquences de collecte, ces modifications vont contribuer à l'amélioration du tri.



Les **sacs transparents** et les **sacs translucides jaunes** seront collectés au plus près de votre habitation.

Vous pouvez vous en procurer gratuitement dans les mairies ou dans les pôles communautaires sur présentation d'un justificatif de domicile.



Les **emballages en verre** sont toujours à déposer dans les **conteneurs verre**.

Cf. carte sur www.cocm.fr (rubrique Guide du tri).

Le secteur de **Périers**

Communes concernées : Auxais, Feugères, Gonfreville, Gorges, Le Plessis Lastelle, Marchésieux, Nay, Périers, Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Martin d'Aubigny et Saint-Sébastien-de-Raids.

Sur ce secteur, la Communauté de Communes exerce uniquement la compétence « **collecte et transport des ordures ménagères** ». Le traitement des ordures ménagères, la collecte et le tri des déchets recyclables sont gérés par le **Syndicat Mixte du Point Fort** (0 800 05 33 72).



Dès le 1^{er} janvier 2020

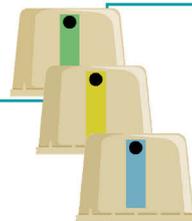
- Mise en place de **sacs transparents** pour les **ordures ménagères** !

La mise en place de sacs transparents pour les ordures ménagères va engendrer une amélioration du tri.



Les **sacs transparents** seront collectés au plus près de votre habitation.

Vous pouvez vous en procurer gratuitement dans les mairies ou dans les pôles communautaires sur présentation d'un justificatif de domicile.



Les **papiers** et les **emballages recyclables** sont toujours à déposer dans les **conteneurs de tri**.

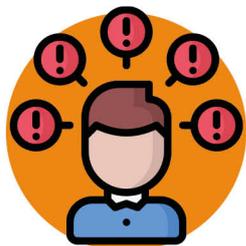
Une campagne de communication vous apportera toutes les informations utiles sur ces nouvelles modalités, applicable dès le 1^{er} janvier 2020.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.cocm.fr ou à contacter le service déchets au 02 33 45 50 50.

Une étude sur les déchets des professionnels permettra de connaître leurs besoins et d'adapter les modalités de collecte de leurs déchets. Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements : **02 33 45 50 50.**



Trois pôles de proximité au service des habitants à La Haye, Lessay et Périers



Des agents d'accueil à votre écoute

Vous accueillir, vous informer, vous orienter vers les bons services ou les bons organismes en fonction de vos demandes, vous accompagner dans vos démarches administratives et dans l'utilisation de services en ligne...

Les agents d'accueil de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations au quotidien.



Des visio-accueils

pour effectuer des démarches administratives au plus près de chez vous

Vous avez besoin d'actualiser votre dossier avec la CAF, signaler un changement de situation, vous renseigner sur l'état de vos remboursements par la CPAM, faire votre demande de retraite en ligne avec la CARSAT...

Vous pouvez faire toutes ces démarches sur les 3 pôles de proximité, sans avoir à vous déplacer à Saint-Lô ou Coutances.

Sur chaque pôle de proximité, un **visio-accueil** est à votre disposition et vous permet d'entrer en contact visuel avec un téléconseiller, de le questionner et d'effectuer toutes vos démarches en direct.

Les agents d'accueil sont à votre disposition pour vous accompagner dans l'utilisation de cet appareil. C'est gratuit, confidentiel et simple d'utilisation.

Horaires de connexion des partenaires aux visio-accueils



CAF - Caisse d'Allocations Familiales

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 | 13h30 à 16h30



CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 | 13h30 à 17h00



MSA - Mutualité Sociale Agricole

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 | 13h30 à 16h30



CARSAT - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30

Des ordinateurs en usage libre



Sur chaque pôle de proximité, un ordinateur est en libre-service pour vous permettre d'effectuer des démarches administratives que vous ne pouvez pas effectuer au visio-accueil : inscrire votre enfant au transport scolaire sur le site de la Région, réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité, demander un extrait de casier judiciaire, etc.



Des permanences sociales

Différents organismes assurent des permanences hebdomadaires, en accueil libre ou sur rendez-vous, dans les 3 pôles de proximité :

- **Pôle de proximité à La Haye** : assistantes sociales, PMI, CARSAT, CPAM (le jeudi matin, sur rendez-vous), CICAS, CAUE, Mission Locale, AS Normandie
- **Pôle de proximité à Périers** : assistantes sociales, PMI, Mission Locale, ADMR
- **Pôle de proximité à Lessay** (Maison du Pays de Lessay) : assistantes sociales MSA, CARSAT, Centre médico-social, Mission Locale, réseau d'échanges et de savoirs

D'autres organismes sont également présents mais de façon moins régulière.

Pour toute précision sur les jours et horaires de permanences, contactez les pôles de proximité de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et de la Maison du Pays de Lessay.

Retrouvez
les contacts
des pôles de proximité
et des EPN
en page 20 !



Des Espaces Publics Numériques

pour débutants et confirmés

Si vous avez besoin d'être accompagnés dans la pratique de l'outil informatique, si vous souhaitez vous perfectionner, ou encore découvrir la photo numérique, la vidéo ou les nouvelles technologies, communiquer à distance avec vos proches, utiliser les réseaux sociaux...

Rendez-vous dans les 3 EPN de la Communauté de Communes. Nos médiateurs numériques vous accompagneront dans le cadre d'un suivi individuel ou sur des ateliers d'initiation ou de perfectionnement.

19

Déménagement de l'EPN à Périers



Depuis le 2 décembre 2019, l'Espace Public Numérique a pris ses quartiers dans les locaux du pôle de proximité à Périers :

**Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
4 place du fairage 50190 PERIERS**

Vous pouvez retrouver Stéphane LEFRANÇOIS, médiateur numérique :

Lundi : 17h00 à 21h00 | Mardi et Mercredi : 14h00 à 18h00 | Jeudi et Vendredi : 9h00 à 13h00



PLUi de l'ancienne Communauté de Communes de Sèves-Taute

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes a approuvé par délibération du 26 septembre 2019 le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'ancienne Communauté de Communes de Sèves-Taute.

Par cette même délibération, il a été décidé de l'abrogation des cartes communales de Feugères, Gonfreville et Raids, elle-même validée par arrêté préfectoral.

INFOS PRATIQUES



Les pôles de proximité et la Maison du Pays de Lessay

Pôle administratif 20 rue des Aubépines 50250 LA HAYE >> 02 33 07 11 79

- Lundi au vendredi - 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h30 (fermeture à 16h30 le vendredi)

Pôle politiques publiques 11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY >> 02 33 45 50 50

- Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (fermeture à 16h30 le vendredi)

Pôle services à la population 4 place du Fairage 50190 PÉRIERS >> 02 33 76 58 65

- Lundi au vendredi - 8h45 à 12h30 / 13h45 à 17h30

20



Maison du Pays de Lessay 11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY >> 02 33 46 84 69

- Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (fermeture à 16h30 le vendredi)

Les Espaces Publics Numériques

Espace Public Numérique 20 rue des Aubépines 50250 LA HAYE >> 02 33 07 60 75 >> epn@cocm.fr

- Mardi - 9h00 à 12h30 | 13h30 à 19h00
- Mercredi - 13h30 à 19h00
- Jeudi - 15h00 à 22h00
- Vendredi - 9h00 à 12h30 | 13h30 à 18h00

Espace Public Numérique 11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY >> 02 33 46 84 69 >> epn@maisondupaysdelessay.fr

- Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 | 13h30 à 17h30 (fermeture à 16h30 le vendredi)

Espace Public Numérique 4 place du fairage 50190 PÉRIERS >> 02 14 15 00 18 >> epn@cocm.fr

- Lundi - 17h00 à 21h00
- Mardi et Mercredi - 14h00 à 18h00
- Jeudi et Vendredi - 9h00 à 13h00

La ludothèque

Ludothèque Espace et animations autour du jeu

4 place du Fairage 50190 PÉRIERS >> 02 33 76 73 35 >> ludotheque@cocm.fr

- Mardi - 10h00 à 12h00 / 16h00 à 19h00
- Mercredi - 10h00 à 12h00 / 13h00 à 18h00
- Jeudi - 13h00 à 17h00
- Vendredi - 9h00 à 12h30 / 16h30 à 19h00
- Samedi - 9h30 à 12h30

COCM Habitat

Plateforme de rénovation de l'habitat

Service gratuit pour permettre à tous d'améliorer son logement.

4 place du Fairage 50190 PÉRIERS >> 02 33 76 10 51 >> cocmhabitat@cocm.fr

- Six demi-journées de permanence (sur rendez-vous) sont proposées sur les pôles à La Haye, Lessay et Périers.